

il dut revenir à Lyon où il fut admis au stage, le 15 novembre 1838. Comme la plupart des jeunes avocats, il s'attacha à *un patron*, et devint le Secrétaire de l'un de nos plus célèbres avocats, M^r Fabre-Gilly qui se plut à diriger ses premiers efforts. Le 15 novembre 1841, il se fit inscrire au tableau des avocats.

Les traditions de sa famille, la juste considération dont elle jouissait, ouvrirent facilement à Henri Baudrier, les rangs de la magistrature; ses goûts particuliers l'y appelaient aussi; il en connaissait les devoirs; il en aimait les honnêtes et solides jouissances. Désireux de ne point quitter sa mère devenue veuve, il débuta comme juge suppléant au tribunal civil de Lyon, le 12 février 1842, mais les nécessités de la carrière le forcèrent d'accepter, le 3 octobre 1843, les fonctions de juge à Montbrison, et le 4 novembre 1845, celles de procureur du roi à Nautua. Pourtant le 26 novembre 1846, il put obtenir de revenir à Lyon, comme substitut. Toutefois il n'y fut pas longtemps paisible, car, comme si elle eût voulu marquer du même sceau fatal, ses premières et dernières années dans la magistrature, la Révolution l'arracha violemment • de son siège, le 15 mars 1848. Rappelé, en des jours moins désastreux, le 28 novembre 1849, il se vit pourvoir de la charge, toujours si délicate et si difficile de juge d'instruction au tribunal civil de Lyon. En cette qualité, il fut chargé, entre autres, de l'information de la célèbre affaire connue sous le nom de *complot Gent*. Le 29 juin 1856, la Cour de Lyon fut heureuse de le voir venir dans ses rangs comme conseiller et élevé, le 29 janvier 1869, au siège si honorable de Président de Chambre. Nommé chevalier de la Légion d'honneur, le 29 décembre 1855, il fut promu, le 11 avril 1877, officier dans le même ordre, et comme si aucune distinction ne devait lui manquer, il eut l'honneur d'être révoqué de ses fonctions, par un décret en date du 19 septembre 1883, signé par M. Grévy, *ancien avocat*.

Uniquement préoccupé des devoirs nombreux de sa charge et étranger aux luttes des partis, il semblait que dans nos incessantes et toujours désastreuses commotions politiques, nul ne dût songer à l'inquiéter et à troubler son existence partagée entre ses fonctions, sa paisible vie de famille et ses livres. Mais en 1870, de bien mauvais jours se levèrent pour lui. Il était en vacances à Trévoux,